

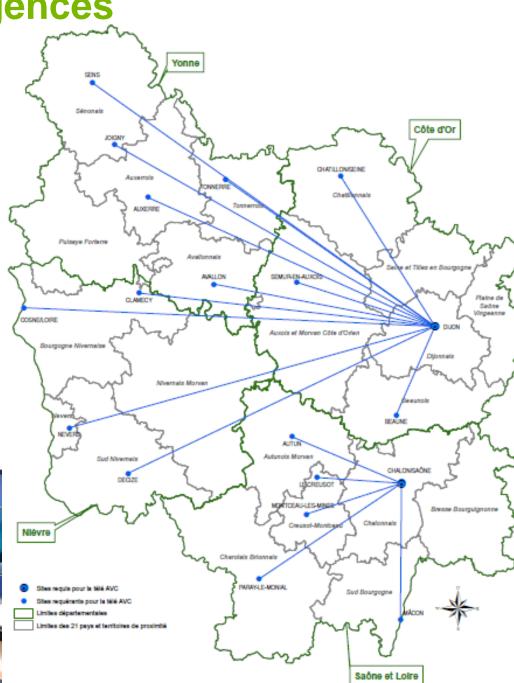
Rôle de l'ARS Bourgogne dans le projet télé AVC

PRT: Axe TLM1: Urgences

Les sites de télémédecine : Télé AVC







Contexte

Région grande comme la Belgique :

- √2 UNV
- √ 19 sites d'urgences avec une population fragile et inégalement répartie

Un temps d'accès à une expertise neurologique d'une heure sans télémédecine et de 18 minutes avec télémédecine

Historique

Dès 2004, le CHU de Dijon avec le Pr Giroud et les établissements de santé bourguignons travaillent à un réseau permettant de transférer de l'imagerie médicale et de rendre des avis.

Dans son PRT fin 2011, l'ARS cible la prise en charge de l'AVC par télémédecine comme priorité principale et va accompagner à la fois méthodologiquement et financièrement le déploiement de la prise en charge des AVC ischémiques : Télé AVC

Accompagnement méthodologique

- ✓ Candidature à l'AAP national sur les 3 priorités de la télémédecine en 2012
- ✓ Pilotage du projet : Définition des besoins, du logiciel, mise en place de Comité de pilotage, Suivi des déploiements...
- √ Rédaction des conventions et définition du modèle économique
- ✓ Choix et déploiement d'une plateforme de Télémédecine générique intégrant la prise en charge des AVC confiés au GCS e-santé Bourgogne
- ✓ Déploiement et formations techniques assurés par le GCS

Accompagnement financier

- √ Financement du poste de PH du pilote régional du projet Télé AVC
- √ Financement de la plateforme régionale de Télémédecine
- √ Financement des équipements, des formations
- ✓ Financement de l'évaluation médico économique du projet par l'université de Bourgogne
- √ Financement des actions de communication du réseau

Futur

✓ Ouverture du projet télé AVC sur des télé expertises de neurologie, de neuroradiologie et de neurochirurgie